

Compte rendu de la plénière du CONSEIL DE DEVELOPPEMENT du 10 juin 2021

(Salle des fêtes St-Denis-lès-Bourg -17h30/19h30)

Objet : retour passage en bureau- points des groupes thématiques en place

PJ :

- Règlement intérieur
- Planning des réunions
- Liste des espaces de co-working
- Point groupe « réfléchir à la méthanisation » juin 2021
- Compte rendu groupe « ressource en eau », séance du 5 mai 2021
- Compte rendu groupe « télétravail », séance du 1er juin 2021+ invitation pour les entreprises

Membres du Conseil de développement présents :

Mme Agnès BERTILLOT - Co-présidente Confédération des moyennes et petites entreprises (CPME) M. Pascal CUISANT – Confédération Française de l'Encadrement-Confédération générale des Cadres (CFE-CGC) Mme Anne-Sophie DAUJAT , France Nature Environnement M Jean-Michel DEFRANCE , Territoire Bourg Agglo M. René DUCAROUGE , Centre Ain initiative M. Christian FAUVRE , Chambre d'Agriculture M. Jacques FONTAINE , Territoire Bresse M. Michel GALLET - Mouvement des entreprises de France, organisation patronale (MEDEF) Mme Nicole GUILLERMIN - Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain (ALEC 01)	M. Emmanuel HYVERNAT - France Nature Environnement(BNE) M. Thierry MERAT – Bourg Habitat M. Christian MILLET - Bourg Nature Environnement (BNE) M. André MICHON – Union nationale des syndicats autonomes (UNSA UD 01) M. Benjamin RIGAL – Bresse Energie Citoyenne M. Patrick PERRARD – Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ain (CDOS 01) M. Jean-Pierre PETIT , CFDT M. Jean-Paul PEULET – Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain (ALEC 01) Mme Valérie PONCIN , Territoire Bresse Revermont M. Michel SARBACH - Artisans du Monde
--	---

Membres du Conseil de développement excusés :

M. Charles BERNARD , AOC Beurre et Crème, Syndicat de promotion de la crème et du beurre de Bresse Mme Françoise BLONDEL-PELISSON – Mécabourg Mme Catherine BOITEL , association gestionnaire du Centre de culture scientifique, technique et industrielle de l'Ain (CCSTI) Mme Sophie CORDIER - Mouvement des entreprises de France, organisation patronale (MEDEF) M. Marc DURAND , Fédération départementale des offices de tourisme et Syndicats d'initiatives de l'AIN (FDOTSI Ain) M. Xavier FROMONT – Co-président - Association pour le développement de l'agriculture biologique (ADABio)	Mme Dominique HANROT – Bourg Nature Environnement (BNE) Mme Ann HUITON – La Tannerie Mme Julie LACROIX-RAVANAT – ALIMENTEC M. Pierre PERDRIX – Pôle Bresse Revermont Mme Bernadette ROUSSET , Fédération départementale des offices de tourisme et Syndicats d'initiatives de l'AIN (FDOTSI Ain) M. Eric SAUMET – ALTEC, association gestionnaire du Centre de culture scientifique, technique et industrielle de l'Ain (CCSTI) M. Jacques TOULEMONDE – Association AutosBus
--	---

Présence et absence du Grand Bourg Agglomération :

<u>Présents :</u> Guillaume FAUVET – Maire de Saint Denis-lès-Bourg, Vice-président CA3B en charge de la stratégie territoriale et du foncier- référent élu du Conseil de développement Carole BERTRAND –Chargée de mission développement durable et démocratie de proximité - Animatrice du Conseil de développement <u>Excusée :</u> Adeline BRUNET – Directrice Générale Adjointe de la Transition écologique des territoires
--

Agnès BERTILLOT, co-présidente du Conseil de développement introduit la séance, remercie tous les membres présents et **excuse les absents dont Xavier FROMONT**, Co-président, **Adeline BRUNET**, Directrice Générale Adjointe de la Transition écologique des territoires. Elle informe que **Guillaume FAUVET**, Vice-président en charge de la stratégie territoriale et du foncier de Grand Bourg Agglomération, référent élu du Conseil de développement, aura du retard.

Après le tour de table, **Agnès BERTILLOT** rappelle l'ordre du jour :

ODJ :

1. Approbation du compte rendu du 8 avril 2021.
2. Retour des co-présidents du passage en bureau communautaire le 7 juin 2021
3. Point des différents groupes thématiques
4. Questions diverses

1. [Approbation du compte rendu de la plénière du 9 avril 2021](#)

Les noms sur les groupes thématiques ont été complétés. (Voir sur le site Grand Bourg Agglomération).

2. [Retour du bureau communautaire du 7 juin par Agnès BERTILLOT](#)

➤ **Le président, Jean-François DEBAT** a remercié les co-présidents pour leur présence et les a invités à s'exprimer après l'introduction de **Guillaume FAUVET**, référent élu du Conseil développement.

Guillaume FAUVET a rappelé aux membres du bureau communautaire que le conseil de Développement est une instance de démocratie participative. Le conseil de développement a un rôle dans :

- L'évaluation des politiques publiques,
- L'analyse prospective pour « l'après-l'après demain »
- Le sensibilisation et l'information des habitants
- La transition et l'innovation.

Les co-présidents ont ensuite tracé l'historique du conseil de développement, donné son fonctionnement, ses précédentes contributions. Ils ont donné les groupes de travail actuels : « réfléchir à la méthanisation », « ressource en eau », « le télétravail ».

Les co-présidents ont insisté pour avoir des commandes (saisines) précises et écrites, et avec un délai suffisant pour rendre un travail satisfaisant.

Le président, **Jean-François DEBAT** a confirmé le « rôle important, compliqué et difficile » du Conseil de développement. Aujourd'hui différents sujets pourraient être donnés à travailler par le Conseil de développement :

- La mobilité
- Le foncier
- L'énergie
- Les pénétrantes
- Les déchets, ...

Le président invite **Guillaume FAUVET** et **Adeline BRUNET** à se charger de définir un programme de travail pour intégrer les sujets avec un temps suffisant pour que l'avis du Conseil de développement puisse aider aux décisions politiques.

Le **règlement intérieur**, validé en plénière en juin 2020 par le CD est maintenant approuvé dans sa totalité, par les élus.

L'article 7, avec l'accord des membres du conseil de développement lors de la plénière du 30 juin 2020, a été soumis à l'arbitrage du président de Grand Bourg Agglomération **Jean-François DEBAT** avec les deux propositions.

Ce dernier a tranché pour la rédaction suivante :

Article 7 – Modalités d'élection des co-présidents

Le Président de la CA3B, suite à l'approbation du bureau communautaire, propose deux candidats pour la co-présidence, en respectant la parité. Cette proposition est soumise au vote de l'Assemblée plénière du CD. Leur élection s'effectue à bulletin secret et doit faire l'objet d'un vote favorable de l'Assemblée Plénière du CD, à la majorité absolue des membres présents. A défaut d'approbation, un appel à candidature est lancé au sein du CD et de nouvelles propositions sont faites par le Président de la CA3B parmi les candidatures.

Le règlement intérieur est donc définitif.

Des échanges ont eu lieu suite à la lecture de l'article 7.

Quelques membres du CD ont fait part de leur désaccord avec cette écriture, ils auraient souhaité que les noms des co-présidents soient proposés en premier par le CD.

Agnès BERTILLOT et des membres ont rappelé ce qui avait été écrit dans le compte rendu du 30 juin 2020 et dit ce jour-là :

« Lors de cette séance du 30 juin, les membres ont voté à l'unanimité la déconnection du mandat des conseillers de développement et le mandat communautaire. De plus, l'article 7 « modalités d'élection » est à rediscuter avec les co-présidents et les nouveaux élus qui devront valider ce RI. » « Le président tranchera. »

Agnès BERTILLOT conclut en précisant qu'elle entend les désaccords mais le règlement intérieur en l'état est maintenant applicable conformément à la décision du conseil de développement.

Le bureau du CD sera étoffé, comme indiqué dans le règlement intérieur. Un appel à candidature est fait par **Agnès BERTILLOT**.

Eric SAUMET a apprécié le travail réalisé en bureau, mais a fait connaître qu'il s'en retirait à partir de septembre. Il reste cependant membre du CD.

Il y a donc **4 places disponibles** : 2 hommes et 2 femmes.

Les **candidats au bureau du CD**, sont invités à se **faire connaître à Carole BERTRAND avant le 20 août** par mail, avec une présentation succincte et leurs motivations en quelques lignes. Ces écrits seront regroupés et envoyés à tous les membres avant la plénière de septembre. Ils seront élus lors de cette instance.

Pour rappel, les rapporteurs des groupes seront invités en bureau, et assisteront au bureau selon l'avancée de leurs travaux.

3. [Point sur les groupes thématiques par les référents des groupes](#) ([Anne-Sophie DAUJAT](#), [Valérie PONCIN](#), [Jean-Paul PEULET](#))

Voir Comptes rendus en pièces jointes

Quelques échanges ou remarques suite aux présentations :

- [Groupe EAU](#)

« Suite à la rencontre avec **Jonathan GINDRE**, Vice-président en charge de l'Environnement, de l'Eau et de l'Énergie et le directeur **Alexandre JOLIVET** du service du Grand Cycle de l'Eau, il semble qu'il n'y ait pas de ligne politique forte sur cette thématique, ni de vision transversale. Les efforts sont concentrés sur la gestion quotidienne et la structuration des services.

Nous avons demandé à connaître les grands enjeux et les actions prioritaires identifiés par les syndicats d'eau potable, les régies eau/assainissement et les syndicats de rivière. Nous sommes en attente d'une réponse de la part des services. »

« Il est prioritaire de connaître l'état des lieux de notre territoire : la pluviométrie, l'état des nappes phréatiques,... ».

« Est-ce que le service Grand cycle de l'eau travaille sur l'état écologique de la ressource en eau ou travaille uniquement sur la gestion de l'eau ? »

Guillaume FAUVET précise que Grand Bourg Agglomération n'était pas prêt lors du transfert des compétences eau et assainissement. Le recrutement des personnels du Grand Cycle de l'Eau est récent. M. Fauvet a invité le groupe à formuler des propositions.

Le groupe se retrouve à la Plaine Tonique le 22 juin à 18h pour trouver un axe de travail complémentaire aux missions réalisées par GBA.

- Groupe METHANISATION

Afin de mieux maîtriser l'opportunité du projet, 2 leviers semblent possibles :

- lors de l'instruction du dossier « permis de construire »
- lors du raccordement au réseau gaz

Et une intention particulière à avoir concernant le découpage parcellaire.

Des exemples de méthaniseurs ont été donnés, certains ont bonne presse, d'autre moins, du côté écologique.

L'épandage des digestats issus de la méthanisation induit aussi une concurrence pour les surfaces d'épandage, par exemple avec l'épandage des boues de station d'épuration...

Le groupe se retrouve en présentiel mardi 29 juin, à 18H, salle de réunion, 102 bld Edouard Herriot à Bourg (Chambre de métiers).

- Groupe TELETRAVAIL

Une liste des lieux de co-working a été établie (en annexe). Elle peut être complétée à tout moment.

Suite à la crise sanitaire, de nouveaux horizons s'ouvrent pour les entreprises et le télétravail.

Une réunion entreprise sur ce thème aura lieu le mardi 6 juillet de 10 à 12h.

Une vingtaine d'entreprises du territoire sont attendues.

Le groupe se retrouve en visio le vendredi 25 juin à 10h pour affiner le déroulé de la rencontre.

CONCLUSION

Guillaume FAUVET rappelle le rôle important du Conseil de Développement. Il remercie le CD pour la qualité des éléments sur les sujets abordés lors de cette plénière, ces sujets sont traités avec grand soin. Les rapports finaux seront lus avec attention par les membres du Conseil communautaire.

Guillaume FAUVET prendra soin que les sujets en « saisine » soient donnés aux membres du CD à l'écrit comme demandé.

Agnès BERTILLOT remercie tous les participants. Elle souligne la dynamique et la qualité des sujets et des échanges avant de se donner rendez-vous pour la prochaine plénière en septembre.

[Prochaine plénière le mardi 7 septembre 2021](#)